



71, rue St-Jean-Bosco
Gatineau Québec J8Y 3G5
Tél : 819-777-8662 Téléc : 819-777-1594

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2016
tenue au gymnase de l'école à 19h00

Étaient présents (28) :

Louise Beauchamp	Nadia Corneau	Marcel Pépin
Sean Horne	Pascale Bissonnette	Monique Charron
Patrick Ste-Croix	Katia Torregrosa	Céline Sinkiyajako
Jonathan Tardif	Isabelle Laroche	Pascal Dehoux
Davy Godefroy	Caroline Lessard	Caroline Chartand
Marie-Soleil Nappert	Sophie Vincent	Karine Lamoureux
Catherine Gangloff	Zuwena Walters	Michelle Lauzon
Rujun Song	Simon Robidas	Mélanie Héroux
Shufang Liu	Abdel Karim Boudrioua	Émilie Turcotte
Geneviève Michon	Anick Asselin	

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Mme Nadia Corneau se présente et souhaite la bienvenue aux parents. Elle informe les personnes présentes que M. Pierre Pharand, président du CÉ 2015-2016 sera absent et qu'elle dirigera l'assemblée.

2. Nomination d'un ou une secrétaire d'assemblée

Mme Corneau présente Monsieur Marcel Pépin, commissaire. Elle propose la nomination de Pascale Bissonnette comme secrétaire de l'assemblée générale.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

A.G.A 12-09-001

Après lecture de l'ordre du jour, Mme Geneviève Michon propose son adoption tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2015.

A.G.A 12-09-002

Mme Corneau présente le procès-verbal du 12 septembre 2015. Mme Émilie Turcotte propose l'adoption de la procédure d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Mot de la direction

L'école est pleine capacité et tous les locaux sont utilisés. Il y a présentement 455 élèves qui fréquentent l'École St-Jean-Bosco.

Préscolaire 5 ans	3 groupes
1 ^{re} année	3 groupes
2 ^e année	3 groupes
3 ^e année	2 groupes
4 ^e année	2 groupes
5 ^e année	2 groupes
6 ^e année	2 groupes
Multi-niveaux	1 groupe de 3 ^e et 4 ^e année + 1 groupe de 5 ^e et 6 ^e année
Classes spécialisées	3 groupes (Panda 071 - Panda 072 - Surdi-cécité)

La rentrée scolaire 2016-2017 s'est bien déroulée. Le 2 septembre dernier, les Productions Prestigo inc. ont présenté leur spectacle de magie *Mystéric : au défi!* Les enfants ont apprécié. Elle rappelle que M. Jean-Marc Mogé, technicien au service de garde sera de retour.

Mme Corneau nomme les projets et les activités qui auront lieu à l'école :

- * Le thème de la rentrée : Les défis!
- * Certificats : Une fois par mois, un certificat sera remis à un élève par classe pour les défis relevés.
- * Leadership : Dans le but d'encourager, responsabiliser et valoriser les enfants avec diverses tâches dans l'école, le projet sera une fois de plus supervisé par M. Erik Guimond, éducateur physique. Les élèves de 5^e et 6^e année poseront leur candidature et la sélection se fera au hasard.
- * La prévention intimidation et violence et le plan de lutte seront maintenus dans l'école.
- * Les activités parascolaires seront une fois de plus accessibles à tous. La grille des inscriptions sera envoyée aux parents.
- * M. Julien Cauchon, enseignant en éducation physique sera le responsable des équipes interscolaires. Il sera également le responsable du nouveau projet Santé mieux-être avec l'aide de Mme Josée Bolduc, éducatrice du service de garde.
- * Cette année, les élèves du 2^e cycle et du 3^e cycle iront à la Fonderie. Les élèves du 1^{re} cycle participeront à des activités à l'école.

Au niveau pédagogique :

- * Préscolaire : CAP en lecture + PEP (prévention et dépistage au préscolaire des difficultés en lecture et écriture).
- * 1^{re} cycle : PEP pour prévenir les difficultés en lecture et en écriture + réunion du personnel pour faire le bilan.
- * 2^e cycle : CAP - Trousse prime (manipulation mathématique)
- * 3^e cycle : CAP - Communauté d'apprentissages - Lire et comprendre

Jusqu'à son retour, Mme Marianne Dostaler remplacera M. Emmanuel Despax. Elle est qualifiée en chant classique et s'occupera de la chorale de l'école.

Mme Corneau informe les gens qu'il y aura une surveillance active dans la cour d'école et que les adultes seront très visibles.

6. Mot du président

Rapport annuel 2015-2016

Mme Corneau nous présente le rapport annuel et en fait partiellement la lecture. Ce document décrit les réalisations et les décisions du CE pendant l'année scolaire 2015-2016.

Il traite :

- Du comité OPP : (Parents organisateurs de projets)
- Décisions habituelles et consultations (souvent prévues par la Loi sur l'instruction publique)
- Revenus et dépenses
- Recommandations pour 2016-2017

Les membres du CE 2015-2016 :

Représentants du personnel :

Tina Renaud, personnel de soutien
Johanne Cassivi, enseignante
Josianne Landry, enseignante
Nadia Corneau, directrice
Erik Guimond, enseignant
Maja Matekalo, responsable service de garde

Parents :

Anick Asselin, parent / représentante EHDAA
Marie-Claude Harvey, parent
Caroline Lessard, parent
Geneviève Michon, parent
Pierre Pharand, parent / président du CÉ

Il y aura une possibilité d'inscrire un enfant aux journées sporadiques ciblées par le service de garde.

7. Mot de la représentante du comité EHDAA

Mme Anick Asselin se présente. Elle représente le comité depuis plus de 7 ans. Elle présente le portrait des élèves EHDAA. Elle nous explique quel est son mandat et son rôle. Elle offre son support et son soutien pour guider les parents en besoin (questions, plaintes etc.) Mme Asselin ne se représentera pas.

8. Mot du commissaire

M. Marcel Pépin a déposé sur la table ses cartes d'affaires. Il invite les gens à consulter son site internet <http://www.marcelpepin.org/>. Cette année, M. Pépin sera plus présent. Il a à cœur le bien-être des enfants.

9. Élection des membres du Conseil d'établissement 3 postes disponibles

9.1 Adoption procédure d'élection

Cette année, il y a 2 postes de 2 ans à combler et 1 poste de remplacement d'un an (M. Pierre Pharand). Mme Corneau explique brièvement le mandat des membres. Elle donne l'information aux parents quant à la responsabilité du travail se rattachant au rôle de membre du CE. Elle aborde les procédures des réunions habituelles, le nombre de rencontres annuelles, la programmation des activités éducatives, les campagnes de financement, etc.

La procédure d'élection est établie comme suit :

- Les personnes intéressées par les postes à combler se présentent.
- Si le nombre de candidats excède le nombre de postes disponibles, l'assemblée procédera à l'élection par vote secret (écrit). Chaque membre de l'assemblée devra choisir 4 noms pour procéder à l'élection des membres aux postes vacants et les élus seront ceux qui auront reçus le plus de votes.

A.G.A 12-09-003

Mme Caroline Lessard propose l'adoption de la procédure d'élection décrite ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Nomination du président d'élection

A.G.A 12-09-004

Mme Corneau propose Louise Beauchamp comme présidente d'élection, cette proposition est acceptée par l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les candidates sont :

- Mme Anick Asselin
- Mme Caroline Lessard
- M. Katia Torregrosa
- Mme Zuvena Walters
- Mme Mélanie Héroux
- Mme Catherine Gangloff

La mise en candidature est close. Il y aura élection. Après la présentation des candidates, les membres de l'assemblée procèdent au vote tel que décrit au point 9.1. Après le dépouillement, Anick Asselin, Caroline Lessard et Katia Torregrosa acceptent un mandat de 2 ans. Mme Zuvena Walters accepte un mandat de 1 an en remplacement de M. Pierre Pharand. Les coupons seront détruits.

8. Nomination d'un représentant au Comité de parents (membre du CE) qui doit être élu par l'assemblée générale.

Mme Corneau explique à l'assemblée le rôle du représentant au comité de la CSPO. Le représentant doit être un membre du CE et doit faire le lien entre le comité et le CE. Madame Geneviève Michon désire être représentante. Caroline Lessard sera substitut. L'assemblée accepte cette proposition.

9. Nomination d'un représentant au Comité EHDAA

Mme Corneau explique à l'assemblée le rôle du représentant au comité EHDAA. Le représentant doit faire le lien entre le comité et le CE. Il y a élection. Mme Zuvena Walters et Mme Émilie Turcotte se proposent. Elles font leur discours. Mme Zuvena Walters est élue avec un mandat de 2 ans et Mme Émilie Turcotte sera substitut.

10. Constitution de l'OPP

Mme Corneau explique aux membres de l'assemblée en quoi consiste l'organisme de participation des parents (OPP). Le comité est constitué de parents bénévoles qui souhaitent participer à l'organisation de différentes activités à l'école. Mme Corneau invite les parents à faire partie de ce comité. Les parents peuvent communiquer avec Mme Caroline Chartrand pour plus d'information.

11. Varia

Monsieur Pascal Dehoux informe les gens des corvées à faire pour la cour d'école. Il invite les parents qui désirent s'impliquer à donner leur nom. Louise Beauchamp apportera son soutien au comité.

12. Levée de l'assemblée

Les points inscrits à l'ordre du jour étant écoulés, on demande la levée de la séance.

A.G.A 12-09-005

Madame Anick Asselin propose que la séance soit levée à 20h26.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal rédigé par : Pascale Bissonnette

Nadia Corneau
Directrice